



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU

DU 12 octobre 2020

Ordre du jour :

<i>I. Papiers divers suite à l'AG 2020 - Utilité publique</i>	<i>2</i>
<i>II. Signatures des comptes bancaires.....</i>	<i>2</i>
<i>III. Rôles et responsabilités des membres du bureau / Statuts</i>	<i>2</i>
<i>IV. Gestion du matériel (rangement placard, stockage gardes, cibles...)</i>	<i>2</i>
<i>V. Stockage Matériel du nouveau terrain - Cible chez Morgan</i>	<i>2</i>
<i>VI. Boite aux lettres</i>	<i>3</i>
<i>VII. Subvention Municipale</i>	<i>3</i>
<i>VIII. Encadrements cours jeunes débutants.....</i>	<i>3</i>
<i>IX. Commande des Kits débutants</i>	<i>3</i>
<i>X. Point sur les licences et inscriptions.....</i>	<i>3</i>
<i>XI. Équipes jeunes salle et prévision équipes extérieures</i>	<i>3</i>
<i>XII. Discussion autour de la tarification (bureau, Arbitres, Entraîneurs / licences)</i>	<i>4</i>
<i>XIII. Organisation du concours (lots, tombola, règles COVID...).....</i>	<i>4</i>
<i>XIV. Questions diverses :</i>	<i>4</i>

Présents : Le président, le vice-président, le secrétaire, le secrétaire-adjoint, le trésorier, la trésorière-adjointe, le responsable matériel.

Excusé : Néant

Ouverture : La séance est ouverte à 18h36.

I. Papiers divers suite à l'AG 2020 - Utilité publique

L'Arc Club Clusien a reçu un nouveau protocole sanitaire de la part de la vie associative. Romain, le nouveau président de l'association l'a signé et retransmis à la vie associative.

De son côté, le secrétaire, Grégory, a envoyé les documents demandés (CR AG - nouveau membres du bureau) à la vie associative pour la municipalité de Cluses, au Comité Départemental 74 de tri à l'arc et à la ligue. Les modifications auprès de la FFTA se faisant à travers l'extranet fédéral.

L'envoi de la documentation pour la préfecture ainsi que la demande de parution au Journal Officiel se fera dans les jours à venir.

Pour la communication à venir il est prévu d'acheter un paquet d'enveloppes pré-timbrées.

Le travail fait par Pascale, ancienne secrétaire a porté ses fruits. Nous avons eu la réponse pour le rescrit qui nous permet d'être reconnu d'utilité publique et de pouvoir faire bénéficier, sous certaines conditions, de réduction d'impôts aux bénévoles accompagnants en concours ainsi qu'aux entraîneurs et assistants entraîneurs. Une grande reconnaissance et un grand merci à Pascale pour le suivi de ce dossier qui a donné lieu à beaucoup de recherches et de courriers.

II. Signatures des comptes bancaires

Hervé, le trésorier, prendra contact avec la banque afin de retirer Jean-Jacques des signatures autorisées, de présenter Carine, la trésorière-adjointe pour qu'elle ait signature et mettre l'adresse de gestion chez le nouveau président.

III. Rôles et responsabilités des membres du bureau / Statuts

Les rôles et responsabilités de chaque membre du bureau sont décrits dans les statuts du club. Toutefois, les tâches faites régulièrement par certains n'incombent à personne en particulier. Aussi il n'y aura pas de formalisation sur cette saison mais un document, ébauché par le secrétaire, sera envoyé au président pour mise sous Google Drive afin de pouvoir se répartir et déléguer les tâches et compléter si nécessaire.

Dans ces tâches, on y retrouvera par exemple l'approche de nouveaux sponsors... Dans un premier temps, Fabrice (Vice-Président) se rapprochera de Super U à Marignier, Lionel (Secrétaire-Adjoint) de Carrefour Market Cluses et Hervé, du crédit agricole.

Dans le but de présenter le club pour des demandes de dons, Grégory retouchera le courrier jusqu'à présent donné.

IV. Gestion du matériel (rangement placard, stockage gardes, cibles...)

Sur la fin de saison dernière, Christian (Responsable Matériel) et Romain avait fait un inventaire du matériel présent à la salle du club au niveau des arcs. Nous en avons recommandé 9. Il faut maintenant faire de la place car il apparaît que certains matériels stockés dans le placard n'y ont pas leur place. Quid des arcs jaunes, vieil arc à poulies... Ils pourront servir en décoration dans le futur club house mais encombrant inutilement le placard pour l'instant.

Romain fera un mail à Fabrice Forté pour lui demander autorisation d'accès à la salle pendant les vacances et en dehors de nos heures d'entraînement. Beaucoup de "petit matériel" devra passer à la poubelle car il n'est pas utilisé depuis longtemps. Stop au on garde, ça pourrait servir.

V. Stockage Matériel du nouveau terrain - Cible chez Morgan

Jean-Jacques a depuis quelques temps déjà, bien avancé sur la fabrication des gardes qui doivent servir sur le futur terrain. Pour le moment tout est stocké sur son lieu de travail. Il faut relancer la vie associative ainsi que Madame Catherine Plewinski, adjointe déléguée au sport de la commune de Cluses pour avoir un lieu de stockage temporaire. Soit au niveau des services technique de la commune, soit dans le container installé à sa place définitive, soit dans le club house. Romain va relancer la municipalité pour une installation rapide du container. Le matériel de concours stockés chez la mère de Jean-Jacques, pourrait aussi y être stocké.

Nous avons eu une subvention spéciale pour achat de matériel, une cible de la part du Conseil Régional, via Madame Marie-Antoinette Métral. Cette cible est arrivée chez Morgan, Mont Blanc Archery. Il faut aller la chercher et la stocker. Fabrice se propose de la garder dans son garage en attendant son installation sur le nouveau terrain.

VI. Boite aux lettres

Romain refait la demande pour une installation rapide de celle-ci au terrain, dans le mail pour le stockage du matériel du futur terrain.

VII. Subvention Municipale

Hervé se chargera de la faire sur le site de la municipalité puisque cette année, elle est dématérialisée mais sans possibilité d'enregistrement. Il faut envoyer un exemple d'une année précédente.

Un point est à faire concernant les archers des communes extérieures pour aussi leur adresser une demande subvention.

Une autre demande de subvention exceptionnelle concernant les allées entre les cibles et le pas de tir pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite. On demandera aussi pour le pas de tir couvert qui permettra aux archers, jeunes et moins jeunes de profiter tout au long de la saison du terrain extérieur.

VIII. Encadrements cours jeunes débutants

Maxime est toujours partant pour encadrer les cours jeunes débutants mais ne souhaite toutefois pas reprendre de licence puisque son travail ne lui permet plus de pouvoir s'entraîner. Un accord sera trouvé entre lui et le club pour qu'il ait quand même une licence pour être en règle pour encadrer.

IX. Commande des Kits débutants

Il est difficile de finaliser la commande des kits pour les débutants quand il y a des nouvelles personnes presque à chaque séance. L'envoi de la commande se fera le 13 octobre au soir. Si une nouvelle personne s'inscrit, nous verrons avec MBA s'il sera possible de l'ajouter ou si cette personne devra se fournir par elle-même mais en la prévenant que les prix ne seront pas les mêmes.

X. Point sur les licences et inscriptions

Le nombre de personnes inscrites n'est pas tant en baisse que cela au final. Il y a 20 démissionnaires et nous devrions atteindre les 45 adhérents avec la venue de Sarah, une nouvelle archère de Pers-Jussy, redirigée vers nous par les archers du Faucigny qui sont eux au complet. Nous avons 13 jeunes de la 2CCAM sur 16 et 15 adultes sur 29.

Il reste quelques règlements à percevoir (3) et des certificats médicaux à obtenir (7).

Gageons que cela sera réglé dans les plus brefs délais.

XI. Équipes jeunes salle et prévision équipes extérieures

Cette saison on relance l'équipe jeune en salle. Elle devrait être composée de Marine, Pauline, Ethan. Lucie et Alexis étant juniors, ils ne pourront plus faire partis de cette équipe. A voir dans les nouveaux si certains seraient intéressés.

Concernant l'équipe Challenge, cette équipe était composée d'Audrey L., Dominique D., Dominique F., et Pascale T. Les 3 premiers archers sont démissionnaires. Il faut refaire un point avec les archers pour savoir si certains sont intéressés à monter cette équipe et se battre sur les différentes manches du challenge. L'inscription de l'équipe doit se faire avant le 31/12/2020.

XII. Discussion autour de la tarification (bureau, Arbitres, Entraîneurs / licences)

Au vu des baisses de subventions générales, du nombre d'adhérents, le bureau proposera lors de la prochaine assemblée générale, une augmentation de la cotisation de 10 euros, ce qui fera 140 euros pour les adultes (>21 ans dans la saison) et 110 euros pour les jeunes.

Pour les membres dits "gratuits", il sera demandé une participation de 50 euros sur la cotisation dès la saison 2021-2022. Ces mêmes membres représentent un tiers des adhérents sur la saison 2020-2021. Si le club veut rester compétitif et attractif au niveau de son coût afin de pouvoir présenter son sport au public le plus large, il ne peut pas compter que sur l'augmentation des cotisations.

XIII. Organisation du concours (lots, tombola, règles COVID...)

La demande de salle a été faite par Jean-Jacques. Les demandes de matériel et de buvette seront à faire vers le 10 novembre. Il faudra prévoir d'aller chercher le matériel chez la mère de Jean-Jacques, avant le concours si nous disposons des clefs du club house, ce qui réduira le temps de trajet pour le jour de l'installation.

Un plan sera demandé à la vie associative pour préparer la circulation et l'implantation de la salle. Le résultat sera proposé à la municipalité pour leur aval. Des points de mise à disposition de gel hydro alcoolique seront disposés à plusieurs endroits.

L'organisation dépendra des restrictions sanitaires et des possibilités laissées par le gouvernement. Fabrice se renseignera pour connaître les dispositions à prendre et nous aviserons ensuite.

Pour la buvette, en fonction de ce que l'on pourrait obtenir suite à un accord avec un super marché, il faudra peut-être compléter les victuailles.

Pour le repas des arbitres et des bénévoles, ils seront composés de la soupe et de plats maisons. Romain fera un fichier de partage pour connaître les apports des bénévoles.

Si nous avons la possibilité de faire des crêpes, Lionel prêtera son appareil et préparera la pâte.

Un système de vente au ticket a été suggéré mais les tickets passeraient par trop de mains, ce qui est contraire aux conseils sanitaires gouvernementaux. Il est décidé alors d'affecter 1 personne à la caisse, elle ne fera que cela et 1 autre aux crêpes. Il faudra une boîte de gants et des masques.

Concernant la tombola, Lionel se propose de la gérer. Il y aura un tirage au sort même si le concours se devait d'être annulé, il serait en direct sur Facebook.

Les départs du dimanche seront légèrement décalés pour éviter trop de croisement sur la période entre départs.

Quant aux dispositions particulières, il sera demandé de porter le masque même entre les tirs, pour aller aux cibles, et pour tout autre déplacement. Chacun devra aussi apporter son propre gel hydro alcoolique. Les chaises seront bien distancées, le nombre de cible sera réduit, les archers droitiers et gaucher seront séparés. Il n'y aura aucun changement de blason de dernière minute.

Pour les lots, Lionel nous propose des boîtes de madeleines. Il faudra prévoir des lots pour chaque catégorie.

Les arbitres devraient être Gilles Decreuse (responsable), André St Martin, Jean-Jacques Grosset Bourbange et Christian Léonarduzzi.

XIV. Questions diverses :

Néant

Clôture de la séance à 23h42.

La date de la prochaine réunion de bureau sera définie ultérieurement.

Le Secrétaire : G. Turbelin

